



QUÉBÉCOIS

BLOC
2021

Montréal, le lundi 13 septembre 2021

Beth Potter, Présidente directrice-générale
Association de l'industrie touristique du Canada (AITC)
ben@impactcanada.com

Madame Potter,

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de nous écrire pour nous faire part des revendications de l'Association de l'industrie touristique du Canada (AITC) dans le cadre de la présente élection fédérale.

En ce qui concerne la mise en place d'un soutien financier ciblé pour les entreprises les plus durement touchées dans les secteurs du tourisme et du voyage, dès le début de la pandémie le Bloc Québécois a demandé que les mesures de soutien économiques soient ciblées pour les secteurs qui en ont le plus besoin. C'est entre autres pour cette raison que nous demandons que la PCRE soit suspendue sauf pour les secteurs de la culture, de l'aérospatiale et du tourisme. C'est aussi pour cela que nous croyons que le gouvernement devrait envisager la prolongation de la subvention salariale et de l'aide au loyer commercial pour ces secteurs.

En ce qui concerne la question du passeport vaccinale, le Bloc Québécois appuie les efforts du gouvernement du Québec qui comme plusieurs provinces a déjà mis en place son propre passeport vaccinal et considère que les efforts du gouvernement fédéral devraient se concentrer sur les compétences qui sont les siennes : le contrôle des frontières et les voyages internationaux. En somme, si un passeport vaccinal fédéral venait à être mis en place, c'est strictement pour cet usage qu'il devrait être conçu.

Relativement à la pénurie de main d'œuvre notre parti ne propose pas une seule solution miracle, mais plutôt un panier de mesures pour affronter les conséquences économiques de ce problème démographique. C'est pourquoi le Bloc Québécois propose sept propositions pour mettre fin à la pénurie de la main d'œuvre :

1. la création d'un crédit d'impôt pour les nouveaux diplômés et les nouveaux arrivants dans les régions d'une valeur maximale de 3000 \$ par année jusqu'à concurrence de 8 000 \$ au total;
2. la valorisation des travailleurs d'expérience, à l'aide d'un crédit d'impôt pour les 65 ans et plus souhaitant rester sur le marché du travail ainsi qu'en haussant de 1000\$, donc jusqu'à 6 000\$, l'exemption de gains de revenu d'emploi du Supplément de revenu garanti afin de permettre aux aînés de travailler quelques heures de plus sans pénalité;



3. la suspension de la Prestation canadienne de relance économique (PCRE), avec certaines exceptions pour les secteurs et les travailleurs qui en ont encore besoin, par exemple les arts et la culture, sans l'abolir afin de pouvoir la réactiver si une nouvelle vague de la pandémie sévit;
4. des mesures pour stimuler le virage numérique des entreprises à des fins de hausse de la productivité avec une stratégie du numérique incluant notamment davantage de soutien aux PME et l'accès à des outils numériques efficaces;
5. le rapatriement de la gestion des travailleurs étrangers temporaires au Québec, tel que le demande le gouvernement du Québec dans sa correspondance de ce matin;
6. la bonification des crédits d'impôt en recherche et développement afin de stimuler l'innovation et la productivité, en plus d'offrir un crédit d'impôt pour l'automatisation dans le secteur manufacturier et
7. l'augmentation des transferts en santé pour palier à la pénurie de main d'œuvre dans le système de santé.

Enfin, nous sommes tout à fait ouverts à rencontrer votre organisation pour que vous nous fassiez part de vos préoccupations.

Veuillez recevoir, Madame Potter, nos plus cordiales salutations.

L'Équipe du Bloc Québécois